



SERVICES DU DÉPARTEMENT

PÔLE SOLIDARITÉS

DIRECTION DE L'AUTONOMIE

Mission Ingénierie Projets

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Accusé de réception en préfecture
084-228400016-20241219-2024-9947-BIS-AR
Date de télétransmission : 20/12/2024
Date de réception préfecture : 20/12/2024

ARRETE N° 2024 -9947

**PORTANT SUR LA PROGRAMMATION
DES EVALUATIONS DES SERVICES
AUTONOMIE A DOMICILE POUR LA
PERIODE DU 1er OCTOBRE 2025 AU
30 SEPTEMBRE 2030.**

LA PRESIDENTE DU DEPARTEMENT,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 3221-9 relatif aux compétences du Président du Conseil départemental en matière d'action sociale,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles,

VU la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, relative à l'obligation des Établissements ou Services Sociaux ou Médico-Sociaux (ESSMS) de procéder à une évaluation régulière de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent (articles 311-8 et 312-8 du CASF),

VU la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé, confiant à la Haute Autorité de Santé la responsabilité d'élaborer une nouvelle procédure d'évaluation nationale et commune à tous les ESSMS,

VU le décret n° 2022-695 du 26 avril 2022 modifiant le décret n° 2021-1476 du 12 novembre 2021 relatif au rythme des évaluations de la qualité des ESSMS,

VU le décret n° 2023-608 du 13 juillet 2023 modifiant le calendrier de programmation des évaluations pour les SAD et fixant le nouveau cahier des charges auquel les Services Autonomie à Domicile (SAD) doivent se conformer d'ici le 1er juillet 2025,

VU le décret n° 2024-1138 du 4 décembre 2024 relatif aux modalités de publication des résultats d'évaluation de la qualité des prestations délivrées par les ESSMS ;

VU l'article L. 312-8 du Code de l'action sociale et des familles relatif à l'habilitation par la Haute Autorité de Santé des organismes pouvant procéder à l'évaluation des ESSMS,

VU le référentiel de la Haute Autorité de Santé relatif à la nouvelle évaluation des ESSMS publié le 10 mars 2022,

Considérant l'obligation de l'autorité de tutelle en charge des autorisations de définir une programmation respectant le rythme quinquennal des évaluations de la qualité des ESSMS ;

SUR proposition de Monsieur le Directeur général des services du Département de Vaucluse,

ARRETE

Article 1 : OBJET

Dans un objectif d'amélioration du dispositif d'évaluation, les établissements et services mentionnés à l'article L. 312-1 font procéder à l'évaluation de la qualité des prestations qu'ils délivrent selon une procédure élaborée par la Haute Autorité de Santé mentionnée à l'article L. 161-37 du code de la sécurité sociale.

Les résultats des évaluations pris en compte pour le renouvellement de l'autorisation sont ceux transmis sur la période d'autorisation ou de renouvellement et jusqu'à deux ans avant la date de fin de l'autorisation.

Article 2 : ORGANISMES HABILITES POUR PROCEDER A L'EVALUATION

Les Services Autonomie à Domicile doivent se conformer au décret n° 2022-742 du 28 avril 2022 relatif à l'accréditation des organismes pouvant procéder à l'évaluation des ESSMS. Le comité français d'accréditation publie sur son site internet la liste des organismes accrédités.

Article 3 : RYTHME ET CALENDRIER DES PROGRAMMATIONS

Une programmation des évaluations pour 5 ans doit être arrêtée d'ici le 1^{er} juillet 2025 par les Autorités de tarification et de contrôle.

Le Département du Vaucluse arrête cette programmation pour la période allant du 1^{er} octobre 2025 au 30 septembre 2030, afin de ménager le temps nécessaire aux SAD devant fournir leur évaluation en 2025.

Les Services Autonomie à Domicile devront fournir au Département une évaluation sur un rythme quinquennal et selon le calendrier de programmation joint en annexe.

Article 4 : NOUVELLES AUTORISATIONS

Toutes les nouvelles autorisations qui seraient délivrées par le Département à partir de 2025, feront l'objet d'une évaluation quinquennale et ce à compter de la date d'autorisation.

Article 5 : TRANSMISSION DES EVALUATIONS

Les évaluations seront transmises au Département par courrier avec accusé de réception et sous format dématérialisé au plus tard à la date mentionnée dans le calendrier.

Ces résultats doivent également être transmis à la Haute Autorité de Santé.

Article 6 : RECOURS

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Présidente du Conseil départemental et/ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nîmes, 16 avenue Feuchères 30941 Nîmes cedex 09, dans un délai de deux mois à compter de la publication de la décision au recueil des actes administratifs du Département.

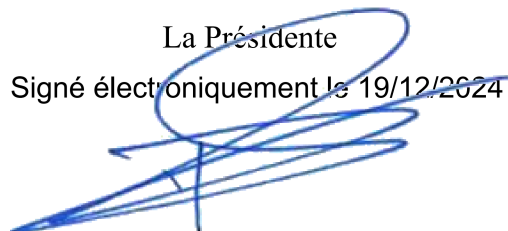
Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible via le site internet www.telerecours.fr.

Article 7 : Monsieur le Directeur général des services du Conseil départemental, Madame la Directrice générale adjointe en charge du Pôle Solidarités, Monsieur le Directeur de l'Autonomie sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site vaucluse.fr du Département de Vaucluse.

Avignon,

La Présidente

Signé électroniquement le 19/12/2024

A blue ink signature of Dominique Santoni, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Dominique SANTONI

ANNEXE ARRETE DE PROGRAMMATION 2025/2030
EVALUATION QUALITE SAD VAUCLUSE

2025/12/20/2024 en préfecture
084-228400016-20241219-2024-9947-BIS-AR
Date de télétransmission : 20/12/2024
Date de réception préfecture : 20/12/2024

ANNEE DE TRANSMISSION RAPPORT A LA MIP	ECHEANCE TRIMESTRIELLE DE TRANSMISSION RAPPORT A LA MIP	ORGANISME GESTIONNAIRE		SAD
		RAISON SOCIALE	FINESS EJ	
2025	Trimestre 4	A2MICILE 84	840021893	AZAE Cavailon Orange Pertuis
		LE PIED A L'ETRIER	840021539	LE PIED A L'ETRIER
		ADISPO SERVICES	840021372	DESTIA
2026	Trimestre 1	APEF	840021455	APEF CAVAILLON
		DE LIEN EN LIEN	840020515	DE LIEN EN LIEN
		SAS VITALLIANCE	920028537	VITALLIANCE
	Trimestre 2	AXEO SERVICES	840021778	AXEO SERVICES
		DOMICILAT	260020854	DOMICILAT
		TENDRE UNE MAIN	130050222	TENDRE UNE MAIN
	Trimestre 3	BLEU CIEL	840021513	BLEU CIEL
		MONTANA AVIGNON	840021497	MONTANA AVIGNON
		PROXIDOM SERVICES	130043961	PROXIDOM SERVICES
	Trimestre 4	SAS AVS BESANCON	250020641	AGES ET VIE
		ALBERT ET LOUISE	840021950	ALBERT ET LOUISE
		AAD Ventoux	840022198	APEF Orange
MA DIGNITE		840021828	MA DIGNITE	
MAISAGE		840023477	MAISAGE	
2027	Trimestre 1	SAS LES JARDINS D'ARCADIE EXPLOITATION	750074338	LES JARDINS D'ARCADIE
		SOLEIL A DOMICILE	840021562	SOLEIL A DOMICILE
	Trimestre 2	FEDERATION DEPARTEMENTALE ADMR VAUCLUSE	840010466	ADMR
		AIDADOMI	130048531	AIDADOMI
		AMICIAL	840020457	AMICIAL
ASSOCIATION POUR L'AIDE AUX FAMILLES	840021752	AIDE AUX FAMILLES		
Trimestre 3	AIDE ET SERVICES DOMICILE DU GRAND SUD	840020432	ARTEMIS AIDE ET SERVICES DU GRAND SUD	
Trimestre 4	SAS JOMI	840022180	APEF LE PONTET	
	BOSTON SERVICES	840021398	BOSTON SERVICES	
	FREE DOM VAUCLUSE	840021919	FREE DOM VAUCLUSE	
	L&P SERVICES 02	840020556	RESEAU 02 L&P SERVICES PERTUIS	
2028	Trimestre 1	CCAS CAVAILLON	840010409	CCAS CAVAILLON
		CCAS ORANGE	840010276	CCAS ORANGE
		OZ A DOMICIL	840021935	OZ A DOMICIL
	Trimestre 2	ANCRE A DOMICILE	260020581	ANCRE A DOMICILE

		L'ENVOL QUALITE	840021588	L'ENVOL QUALITE	
		SOLIDAIREMENT VOTRE	840020619	SOLIDAIREMENT VOTRE	
	Trimestre 3	ALLO SERVICES	840021612	ALLO SERVICES	
		CCAS CARPENTRAS	840011837	CCAS CARPENTRAS	
		DOMICIL +	660010216	DOMICIL +	
	Trimestre 4	CCAS DE MONTEUX	840010375	CCAS DE MONTEUX	
FD SERVICES		840020531	FD SERVICES		
2029	Trimestre 1	CCAS LE THOR	840010383	CCAS LE THOR	
		CCAS PERNES LES FONTAINES	840010433	CCAS PERNES LES FONTAINES	
		DOMINO SERVICES 84	840022065	DOMINO SERVICES 84	
	Trimestre 2	ADAR PROVENCE	130804172	ADAR AVIGNON	
		CCAS ISLE SUR LA SORGUE	840010391	CCAS ISLE SUR LA SORGUE	
		HOME SERVICES	130013089	HOME SERVICES	
	Trimestre 3	SAS DOMUSVI DOMICILE	920028263	DOMUSVI DOMICILE ORANGE	
		O2 AVIGNON	840020572	O2 AVIGNON	
		PROXIM EMPLOI	840021349	PROXIM EMPLOI	
	Trimestre 4	ASSOCIATION GENERALE D'AIDE AUX FAMILLES	840023576	ASSOCIATION GENERALE D'AIDE AUX FAMILLES	
		CCAS CAUMONT SUR DURANCE	840012116	CCAS CAUMONT SUR DURANCE	
		CCAS SORGUES	840010318	CCAS SORGUES	
	2030	Trimestre 1	AIDE ET INTERVENTION A DOMICILE	840001416	AIDE ET INTERVENTION A DOMICILE
			AIDE SERVICES 84	840021802	AIDE SERVICES 84
			CCAS BEDARRIDES	840011845	CCAS BEDARRIDES
Trimestre 2		CCAS LE PONTET	840010037	CCAS LE PONTET	
		CCAS MERINDOL	840010474	CCAS MERINDOL	
		CCAS VEDENE	840010045	CCAS VEDENE	
		JMPRA	840021422	RELAIS A DOMICILE	
		SOUS MON TOIT	680021490	SOUS MON TOIT	
Trimestre 3		AIDE FAMILIALE POPULAIRE	130051188	AIDE FAMILIALE POPULAIRE	
		A2MICILE EUROPE	670017946	AZAE A2MICILE	
		CCAS AVIGNON	840010003	CCAS AVIGNON	
		SARL DOMITYS SUD EST	750062739	DOMITYS	
		TOUFAIR A DOM	840021844	TOUFAIR A DOM	